



Journal
d'informations
communales

NOVEMBRE
2011

Lou Couralin

L o C o r a l i n

N°19

le Mot d'Humeur

Qu'est-ce qui est Légal et qu'est-ce qui est Légitime ? Voilà une interrogation qui fait s'agiter sévère les neurones de citoyens en recherche de convictions. Ainsi, si l'on admet que le Droit de l'individu est déterminé par la Loi, on revendique inversement le pouvoir de défendre son Droit contre une loi supposée injuste. Passer de la légalité (ce que dit la Loi) à la légitimité c'est donc admettre le droit (paradoxal) de contester la Loi. Par exemple : en vertu de mes convictions du danger qu'ils représentent pour la santé des populations, il est légitime que je fauche des OGM (attention : ne me cherchez pas d'histoires, je n'ai jamais rien fauché moi, à part quelques billes en terre quand j'étais à l'école) mais en vertu du fait que je ne dois pas attenter à la propriété d'autrui, il est illégal que je fauche des OGM. Il peut donc être tout à fait légitime de s'opposer à ce qui est légal. Vous me suivez ? Le mouvement des "Indignés" qui se répand aujourd'hui dans le monde nous conduit à user largement de cette considération : "si quelque chose nous apparaît non légitime, même si c'est légal, il nous appartient de nous indigner et de désobéir". Le temps est-il peut être venu ?

Cordialement.YB

« Je resterai un élu de proximité ! »



■ Sommaire

Edito.....	Page 1
Au Conseil Municipal.....	Page 2
Interview exclusive : J.-J. LASSERRE.....	Page 3/4
Vie Locale.....	Page 5
Bilan du Comité des Fêtes.....	Page 6
Les Écoles.....	Page 7
Associations / Infos Diverses.....	Page 8

Jean-Jacques LASSERRE, nouvellement élu sénateur des Pyrénées-Atlantiques, a reçu dans son bureau les rédacteurs du Couralin. Un nouveau mandat, un statut d'opposition, ses projets sur le canton, autant de questions auxquelles il nous a donné des réponses claires.

Deux pages d'interview à l'intérieur de ce numéro.

Rédaction : La Commission culturelle

Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75 - email : loucouralin@orange.fr

La commission culturelle

■ ***Au Conseil Municipal***

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille onze, le 28 avril, à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Michel BOURDALES, 1^{er} Adjoint.

Présents : MM. Mmes BOURDALES, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, LAFITTE, DUHALDE, DUCLAU, LAFAURIE, TROG, LARTIGOT, GARDERES, SALLENAVE-MENOU, POMMIES.

Excusés : Messieurs MALOU, MONTERO, JALLEAU LONGUEVILLE

Secrétaire : Madame SALLENAVE-MENOU Céline.

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 21 AVRIL 2011

Après lecture du compte rendu par Mme SERRES-COUSINÉ, quelques précisions sont apportées. Le studio de la commune a été proposé au Comité des Fêtes pour qu'ils puissent s'en servir comme local. Ceux-ci l'ont acceptés. Ils devront le remettre en état et l'aménager comme ils le veulent.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	606 210.11 €
Total des recettes	1 141 732.73 €
Excédent de fonctionnement	535 516.62 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses	888 957.03 €
Total des recettes	568 229.51 €
Reste à réaliser	16 000.00 €
Déficit d'investissement	336 727.52 €
Résultat exercice 2010 EXCÉDENT	198 789.10 €

Le compte administratif 2010 est voté à l'unanimité.

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - CCAS

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	5 150.49 €
Total des recettes	34 962.40 €
Résultat exercice 2010 EXCÉDENT	29 811.91 €

Le compte administratif 2010 est voté à l'unanimité.

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2010

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	496.46 €
Total des recettes	800.00 €
Excédent de fonctionnement	303.54 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses	1 086 807.67 €
Total des recettes	1 564 304.48 €
Reste à réaliser	9 000.00 €
Excédent d'investissement	477 496.81 €

Le compte administratif 2010 est voté à l'unanimité.

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2010

LOCAUX COMMERCIAUX

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	24 883.99 €
Total des recettes	30 800.00 €
Excédent de fonctionnement	5 916.01 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses	443 422.03 €
Total des recettes	314 690.00 €
Déficit d'investissement	128 732.03 €

Le compte administratif 2010 est voté à la majorité. 1 abstention.

■ BUDGET 2011 - COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	878 832.00 €
Total des recettes	878 832.00 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses	855 328.00 €
Total des recettes	855 328.00 €

Le Budget 2011 est voté à l'unanimité.

■ BUDGET 2011 - CCAS

Total des dépenses	32 212.00 €
Total des recettes	32 212.00 €

Le Budget 2011 est voté à l'unanimité.

■ BUDGET 2011 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	121 204.00 €
Total des recettes	121 204.00 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses	995 197.00 €
Total des recettes	995 197.00 €

Le Budget 2011 est voté à l'unanimité.

■ BUDGET 2011 - LOCAUX COMMERCIAUX

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	21 460.00 €
Total des recettes	21 460.00 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses	173 345.00 €
Total des recettes	173 345.00 €

Le Budget 2011 est voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux Presbytère - Plan de financement

Monsieur l'Adjoint rappelle que lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2010, ils avaient délibéré et accepté le plan de financement concernant les travaux du presbytère. Depuis les appels d'offres ont été effectués et le montant des travaux a augmenté. Un nouveau plan de financement a été établi. La commune peut obtenir une subvention PLUS (ou PALULOS) de l'ordre de 300 €.

Le montant du loyer n'excèdera pas le plafond imposé par le conventionnement.

Sur proposition de Monsieur l'Adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE de procéder aux travaux de réfection du presbytère situé dans le Bourg,

ACCEPTE le nouveau devis arrêté à la somme de 184 304 € TTC 5,5 % (y compris les honoraires).

SOLLICITE la subvention PLUS (ou PALULOS).

SOLLICITE la subvention du Conseil régional, du Conseil général, de la DGE, à défaut, la Commune s'engage à financer sur fonds propres.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes afférents à cette opération et notamment l'emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, les prêts complémentaires divers et la convention logements à usage locatif.

APPROUVE le plan de financement ci-annexé.

L'INTERVIEW *EXCLUSIVE* de Jean-Jacques LASSERRE pour LOU COURALIN...



L.C. : Tu as toujours revendiqué un statut “d’ élu de proximité”. Maire à Bidache, conseiller, général à Pau, conseiller régional à Bordeaux, aujourd’hui sénateur à Paris. N’as-tu pas l’impression de t’éloigner peu à peu de cette base dont tu as toujours affirmé vouloir rester proche ?

JJL : Ce n’est pas à mon âge qu’on peut changer d’attitude. J’ai toujours affirmé être un élu de proximité, et je compte rester un élu de proximité. La question qui peut se poser est : Est-ce un handicap, une erreur, lorsqu’on a un mandat de sénateur ou de député ? Est-ce que c’est pénalisant, est-ce que c’est irrationnel de porter les idées du terrain, idées de la proximité ? Je dis non. Je pense au contraire que le mandat de parlementaire ne devrait être coloré que de ça. Le drame de la vie publique en France et de la vie politique, c’est que ces parlementaires qui fabriquent la loi, laquelle loi s’applique aux citoyens de par leur cadence de travail et leurs mauvaises habitudes, les conduisent à s’éloigner justement de la réalité. Moi, tout simplement à l’âge que j’ai, je ne suis pas un junior vous l’avez remarqué, ce mandat m’intéresse parce que je pense que porter des problèmes du terrain, d’une façon différente, plus directe et plus vraie à Paris, peut être utile.

Ma nouvelle vie me portera peut-être à être moins présent physiquement, mais mon souhait, mon souci, ma volonté, est de garder intacte mes convictions de terrain pour essayer de les porter dans des endroits différents que ceux que j’ai connus. Il ne vous a pas échappé que la majorité du conseil général a basculé, ce qui m’a incité à être candidat au Sénat. J’ai toujours envie de porter la parole, celle que je pense être bonne. Porter une parole quand on veut des résultats, ce ne peut être qu’adosé à un mandat. Je suis toujours conseiller général, je n’en ai plus la présidence, et je considère que le mandat de parlementaire est un très bon support pour porter ses propres idées.

LC : Est-ce qu’il n’y a pas une méprise, parce que quand on donne délégation, quand on vote pour un député, nous n’attendons pas qu’il soit forcément le porteur de nos soucis au quotidien, mais plutôt qu’il aille débattre pour nous des lois de la République à Paris.

JJL : Pendant toute ma vie, j’ai assisté impuissant, que le gouvernement soit de gauche ou de droite, à des types de réformes, à des votes de lois qui ne me convenaient pas. Ça se passait dans des endroits où je n’avais pas de responsabilités, mais il faut que le parlementaire porte le point de vue du local. Ce point de vue il faut se le confectionner, se le fabriquer. C’est là que le jugement personnel entre en ligne de compte. Le travail du parlementaire, député ou sénateur, c’est de porter l’expression du local, le souhait du local. S’il y a divorce entre le parlementaire et l’idée du local, c’est que le parlementaire ne fait pas son boulot. C’est qu’il tombe dans le “parisianisme”, dans le lieu commun, il tombe dans les travers que l’on reproche aux parlementaires.

LC : Comment s’en protéger ?

JJL : Je pense qu’il faut faire partager ses points de vue. Je ne me fais pas d’illusions, je suis un sénateur parmi 350.

Si les points de vue que je défends ne sont pas partagés par un nombre assez important, on ne peut pas modifier la loi. J’ai mes idées, je suis triste depuis toujours pour différentes raisons mais j’ai toujours considéré qu’il faut que la responsabilité publique soit décentralisée : je suis un décentralisateur. Il y a beaucoup d’actes fondamentaux dans la vie publique, qui de mon point de vue, devraient relever de la décision au local. Quand je dis décision au local, c’est région, département ou commune. C’est ça être décentralisateur et dans notre pays, on en souffre. On est le pays d’Europe occidentale le plus centralisé. On souffre de décisions prises par l’Etat central pour le compte du local alors que le local le gèrerait mieux. On a eu un exemple caricatural, il n’y a pas très longtemps, quand l’Etat se mêle de la composition des repas dans les cantines scolaires. Les acteurs locaux ne sont-ils pas majeurs, et n’auraient-ils pas un apport qualitatif plus pertinent que l’état qui veut imposer partout son point de vue ?

Je crois à une certaine logique. Il faut laisser au pouvoir central les domaines comme la santé et l’éducation nationale. Par contre, tout ce qui est investissement et équipement devraient relever de la responsabilité du local. A chaque fois que l’occasion m’en sera donnée, j’essaierais de rester fidèle à ces principes.

LC : Au Sénat, tu es Membre de la commission de l’économie, du développement durable et de l’aménagement du territoire. Elle recouvre l’activité des départements ministériels à vocation économique : industrie, transports, agriculture, commerce et artisanat, environnement, logement, postes et télécommunications, aménagement du territoire. Parmi toutes ces activités quelle est celle à laquelle tu t’attacheras plus particulièrement et pourquoi ?

JJL : L’économie et les finances m’intéressent, mais une responsabilité qui me préoccupe particulièrement est l’aménagement du territoire. De quelle façon peut-on en France assurer un aménagement du territoire harmonieux, quels que soient les endroits. Il y a deux écoles qui se confrontent. L’idée en cours est de tout organiser autour des métropoles. C’est très parisien tout ça. Il y a une autre école qui consiste à dire que, quelles que soient les densités humaines, que l’on soit très concentrés dans les villes, ou que l’on soit très dispersés en montagne par exemple, il faut assurer le devenir de ces zones. Nous, les ruraux, on est plus porteurs de cette idée là. On ne peut pas dépersonnaliser un pays comme la France en supprimant des communes.

LC : Aujourd’hui, tu es dans une situation d’opposition tant au Conseil Général qu’au Sénat. Quelle sera ta stratégie de défense de ces projets-là ?

JJL : Porter des idées quand on est aux commandes, c’est plus facile. Je pense qu’en démocratie, le pouvoir de la parole, au bon sens du terme, est un pouvoir important. L’expression des idées, le développement des argumentations, la prise à témoin et l’interpellation de ceux qui ont le pouvoir ainsi que la prise à témoin des populations : c’est de l’expression publique. Je pense que ce sont des moyens importants.

(suite de l’interview page suivante)



LC : Tout se détermine à l'Assemblée Nationale. Quel est le rôle du Sénat et quel est son poids dans la création des lois, leur évolution ?

JJL : Cela se passe comme ça : c'est le gouvernement qui sort un texte, qui le confie à l'Assemblée Nationale. L'Assemblée Nationale discute, débat et le Sénat vient en seconde lecture.

La prise de position du Sénat c'est quelque chose d'important parce qu'il y a au niveau du Sénat une situation de stabilité politique qui est différente de celle de l'Assemblée Nationale. Les sénateurs sont élus par des grands électeurs, et sont moins prisonniers des groupes politiques que les députés. L'élection d'un député passe par l'investiture des grandes formations politiques, lesquelles verront dans le parcours du parlementaire la fidélité qu'il aura eu par rapport à sa propre formation. L'Assemblée Nationale est un peu prisonnière de ça. Au Sénat, c'est un peu différent, le mode d'élection n'est pas le même. Les grands électeurs ne réagissent pas comme des gens qui votent en suffrage universel. Les grands électeurs se sont les Maires qui sont "sur le chantier". Ils accordent beaucoup plus d'importance à l'idée qu'ils se font du candidat qu'ils ont en face d'eux, qu'à son parti politique. Lorsqu'il formule des points de vue par rapport au gouvernement qui donne le texte, il y a plus d'indépendance au Sénat qu'il y en a à l'Assemblée Nationale. Les sénateurs sont assez indépendants, même un peu frondeurs. Donc je pense, j'en suis sûr, qu'il y a vraiment de "l'utilité" au Sénat. Après on verra comment cela se passe.

LC : Sur notre territoire pour en revenir un peu à la proximité, quels sont les projets qui te tiennent particulièrement à cœur ? Est-ce qu'il y a des projets aujourd'hui qui seraient déterminant pour notre avenir ?

JJL : Je pense que nous avons plutôt un canton assez bien désenclavé maintenant. Si on regarde depuis une vingtaine d'années, l'échangeur à Came et le mini-échangeur à Guiche, les routes départementales, tout cela n'est pas mal. Moi je pense qu'il faut qu'on se bagarre pour maintenir les services publics. J'ai eu quelques frayeurs dans le temps notamment pour les écoles et les collèges. Notre positionnement pas loin de l'agglomération du BAB, nous procure quand même démographiquement des atouts. Mon souhait, mon obsession c'est d'arriver à créer de l'activité économique, de l'emploi. Il faut activer, mais c'est compliqué, la zone d'activité de Came notamment. Je pense que l'on va y arriver parce que la situation de la côte, va peut-être envoyer vers ici de l'initiative. Il va se passer sur les zones d'activités ce qu'il s'est passé pour les habitations.

LC : Sur un plan personnel le mandat de sénateur, c'est une étape ultime dans le parcours politique ou alors tu as déjà rêvé ou tu rêves encore d'un poste plus prestigieux comme Ministre par exemple ?

JJL : Pas du tout. Je n'y ai jamais pensé car j'ai toujours eu des responsabilités locales. Beaucoup d'amis, avec beaucoup d'ironie dans les yeux, m'appellent Monsieur le Ministre. Moi j'aimais beaucoup travailler avec André LABARRERE, un type intelligent, très abordable, très fin. Il disait à Bayrou notamment : "tu sais, le destin d'un ministre c'est d'être très rapidement ancien ministre". Il illustre comme ça la futilité, la fragilité des choses. J'ai passé l'âge, je n'ai probablement pas la culture. Dès fois, j'ai aussi mes sursauts d'orgueil, quand j'en vois certains, je me dis : "nom de dieu, je ne dépasserai pas dans le groupe". Non, être ministre ne m'a jamais effleuré l'esprit.

LC : Aujourd'hui avec ton nouveau titre, comment faut-il t'appeler désormais : Monsieur le sénateur ?

JJL : "J'exige que vous me vouvoyiez !". "Quand je viens à Came il me faut le tapis rouge" (rire). Je suis heureux d'être élu, mais je pense qu'il faut donner aux choses la signification qu'il faut leur donner. Il y a d'ailleurs beaucoup de titres qui sont surfaits, moi je n'aime pas les titres, j'ai horreur des titres, des marques ostentatoires, des considérations. Je crois que d'être paysan, rural, ça fait beaucoup de bien. Je crois que quand on est observateur de la nature, on s'inscrit davantage dans la durée et on connaît davantage la fragilité. Dans ma vie publique j'ai vu beaucoup de types complètement dégingués parce qu'ils avaient tout misé là dessus. J'ai vu aussi la différenciation entre les courtisans et les amis; les courtisans ça vous "fout le camp" comme une volée de moineaux

LC : En conclusion, est-ce que Jean-Jacques Lasserre sera aussi disponible qu'auparavant ?

JJL : Je ferai toujours une permanence, vous pouvez l'annoncer. Je la continuerai peut-être tous les quinze jours, je ne sais pas. C'est la seule façon de ne pas s'éloigner du terrain, ça vaut mieux que toutes les revues et toutes les analyses. Ici quand on voit les soucis des gens, c'est un bon baromètre de la vie sociale.

Entretien réalisé par Céline Sallenave et Vincent Pommies



■ Vie locale



I NÉCROLOGIE

Auguste Dumercq
Né le 18 février 1912,
décédé le dimanche
9 octobre 2011, à la
veille de ses 100 ans.

Parti de la maison familiale à 13 ans domestique à la ferme Ménaout à Came jusqu'au régiment, fait à Bayonne au 18^{ème}

Régiment d'Infanterie, incorporé le 15 avril 1933 et libéré le 15 avril 1934. A son retour de régiment il reste ouvrier agricole chez M. Lafitte, négociant en bestiaux à Orthevielle.

Les cloches annonçant le départ de la guerre 39/45 ont sonné à Orthevielle et le voilà qui rentre chez lui à Came, avant de partir au front. C'était le 19 juin 1940, il reste sans revenir jusqu'en 1945. Il est resté une grande partie de ce temps dans une ferme et dans une mine à charbon en Tchécoslovaquie.

Durant sa captivité, il a fort souffert de voir des pommes jonchant le sol et de ne pouvoir en ramasser pour les croquer, vu que : *"celui qui avait le malheur de se baisser pour en ramasser était fusillé"*. Sa libération officielle remonte au 28 mai 1945. A son retour il pesait 45 Kg. La guerre finie, il retourne travailler 6 mois chez son employeur à Orthevielle. Celui-ci lui reconnaissant de grandes compétences. En effet, nombre personnes, issues du milieu de l'élevage de cette époque, ont en souvenir la personnalité d'Auguste le "Toukéro". C'est à vélo qu'il allait chercher les troupeaux de bœufs et parfois quelques vaches achetées par M. Lafitte à Orthez, Dax, Saint Palais et bien sur Peyrehorade. Par 2 fois, il a accompagné les quadripèdes de Peyrehorade à Bayonne. "L'accompagnement "La Toque" du troupeau se faisait avec le vélo à la main".

Une anecdote, dans un de ces périples d'accompagnement de bœufs, une paire de ceux-ci, fatigués, avaient été oubliés dans la cour du café où ils avaient fait la pause à Cagnotte.

Très très vite il se marie avec Pierrette Duclau, connue en juin 1945 pour un mariage en janvier 1946 et ils s'installent métayers de M. Lafitte à la ferme "Petit Mouréou". De cette union, sont nés 5 enfants (2 garçons et 3 filles). Auguste avait la réputation d'être très fin travailleur de terre, très attentionné et méticuleux. Un homme fort serviable qui n'hésitait point à quitter chez lui pour aller aider les autres. Un homme sévère pour l'éducation des enfants "voire un peu rude" relèvent ceux-ci qui ne lui en tiennent point rigueur.

La retraite venue à 63 ans, il s'est retiré à la maison "Au Loung" et continuait avec tout son savoir faire à cultiver un jardin que tout le

monde enviait. Une autre anecdote : "Rude travailleur, Auguste a attendu de pouvoir payer celui-ci comptant, avec sa trésorerie, avant de s'acheter son premier tracteur".

Comme quelque uns de sa génération, Auguste n'a jamais su ni lire ni écrire, mais savait très bien compter dans la vie mais aussi lorsqu'il s'adonnait à sa passion le jeu de la belote, cartes en main.

Lors de la perception de sa première mensualité de retraite, il s'écria : "Oh maintenant je vais toucher de l'argent sans travailler !..." Et il invite ses amis à aller arroser cela à l'Auberge à Bidache.

Une assistance très nombreuse, que l'église de Came ne pouvait contenir, a accompagné Auguste à sa dernière demeure.

Lou Couralin présente à sa veuve Pierrette, à ses enfants et tous ses proches ses sincères condoléances.

Jean-Claude Barroumes

I TELETHON

"Les associations du canton sont à pied d'œuvre pour préparer le 25^{ème} téléthon 2011 qui aura lieu le vendredi 2 et le samedi 3 décembre prochain.

Le programme est en pleine élaboration. Il y en aura pour tous les goûts: du sport, des concerts, des repas, des animations pour les enfants, des ballades à moto et en camion de pompier... chacun pourra trouver son plaisir afin de participer à ce grand élan de générosité qui permet une avancée considérable de la médecine, et l'étude de nombreuses maladies.

Vous recevrez par la poste le programme définitif et détaillé, mais d'ores et déjà vous pouvez noter que le samedi, il y aura une marche Came/Bergouey, le matin, et après midi, à Came, du rugby, des animations pour les enfants, et le soir un repas dansant.

Comme chaque année, les enfants des Ecoles Primaires vont vendre des étiquettes, au prix de 1€, qu'ils colleront sur une fresque le jour du Téléthon. Merci de leur réserver un bon accueil.

Durant tout le week-end, des urnes seront à votre disposition pour déposer vos dons. Tous les dons en chèques génèrent automatiquement un reçu fiscal pour les impôts. Pour les dons en espèces, la personne qui le demande peut obtenir, sur place, un reçu.

L'an dernier, le canton de Bidache a récolté 8364 €. Mobilisons nous pour battre cette somme".

Christine Serres-Cousiné - Coordinatrice AFM

I QUARTIER FERRERIE

Le 20 Août 2011, le Quartier la FERRERIE se réunissait pour la toute Première fois.

Tous ceux qui ont répondu à l'invitation des organisateurs ont exprimé leur satisfaction... malgré une chaleur accablante. Les disparus du quartier n'ont pas été oubliés. Ils nous ont probablement envoyé un fluide d'énergie positive et une invitation à recommencer l'année Prochaine...



Christiane LASSEGUETTE - Audrey LAFAURIE

■ État Civil

NAISSANCE

Le 31 août 2011 est né à Bayonne, Thibau, fils de Audrey SERRIÈRE et de Frédéric BOURDALES domiciliés au Bourg.

DÉCÈS

Le 9 octobre 2011, Auguste DUMERCQ est décédé Maison Petit Beaulieu à l'âge de 99 ans.

Le 12 octobre 2011, Chris JONQUA est décédé en son domicile à l'âge de 5 ans.

Nous adressons à ces deux familles nos très sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés de votre affection et de votre soutien dans la douleur qui est la notre après le décès d'Auguste DUMERCQ, Nous vous remercions de vos manifestations de sympathie à notre égard dans ces moments difficiles. Pierrette, Jeannie, Daniel, Annie, Dédé, Nicole et toute la famille.

Muriel et Jean-Yves JONQUA remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de leur fils Chris.

■ Informations Communales

RECENSEMENT MILITAIRE 4^{ème} PÉRIODE 2011

Les jeunes nés en octobre novembre et décembre 1995 doivent venir se faire recenser à la mairie.

RAPPEL - INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale seront reçues, au secrétariat de la mairie du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011.

Personnes concernées :

- jeunes âgés de 18 ans et plus
- nouvelles personnes domiciliées dans le village
- tout habitant payant les impôts fonciers ou la taxe d'habitation

■ Bilan du Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes s'est réuni le samedi 15 octobre pour faire le bilan des fêtes 2011.

- Celles-ci ont débuté cette année par la remise des clés par M. le Maire le célèbre Robert MALOU qui a ouvert les fêtes. Puis, tous à table pour déguster le bon cochon de lait de Came avant de se défouler sur la piste de danse avec la sono "IMPULSION". Ce repas a permis à quelques nouveaux camots de découvrir la convivialité qui règne lors des fêtes locales.

- Le samedi, la journée a commencé par le traditionnel Ball-Trap sur le terrain de "LIMEC". Nous tenons à féliciter le vainqueur, M. LAFARGUE Stéphane de Béhasque ainsi que tous les participants. Cette année encore, la bonne humeur et la convivialité régnaient lors du repas dégusté en plein air le midi. Les "derniers" finissant leurs verres à Limec et les plus sportifs pouvaient quant à eux, assister au match qui opposait BARDOS au BORDEAUX ETUDIANTS CLUB. La rencontre terminée et la nuit tombée, nous nous sommes émerveillés devant le film "PRINCE OF PERSIA" au stade, où petits et grands, jeunes et moins jeunes ont passé un bon moment avant de se coucher, pour certains, ou débiter la soirée, avec la sono STAR NIGHT pour les autres.

- Nous sommes déjà dimanche matin. Les cloches résonnent, c'est l'heure de la messe animée par la Batterie Fanfare LOUS HARDITS. La fatigue commence à se faire sentir. A la sortie de l'office, les gens se sont re-trouvés autour de l'apéritif animé par la banda d'URT. L'après-midi, le rendez-vous est donné à la salle de sport pour admirer une démonstration de sauts et d'écartés face aux vaches landaises, ou encore "jouer" avec ces dernières, certes très mignonnes mais pas commodes! Malgré un petit incident, quelques "bobos" et des T-shirt légèrement touchés, tout s'est bien passé.

En début de soirée, tout le monde descend au bourg et assiste au spectacle de danseurs échassiers de Saint Pé de Leren. Tout en regardant la prestation, le public a pu se restaurer autour de grillades servies sur la place du village. A 23h, la banda d'URT a accompagné les Camots pour admirer le grand feu d'artifice musical.

- Lundi, les fêtes touchent à leur fin. Lors d'une journée ensoleillée, le comité fait les derniers préparatifs (la fatigue est là), tandis que la place s'anime petit à petit de rouge et noir. Pendant que les parents boivent le verre de l'amitié, les enfants apprécient les jeux du clown TURLUTUTU. Petits et grands vêtus des couleurs de Came sont venus manger la traditionnelle entrecôte / frite. Afin de faciliter la digestion, quelques uns ont pu s'essayer au concours de quilles, d'autres au ventrigrisse, ou encore à la tour pirate pour les plus petits. Enfin ces 4 jours de fêtes se terminent avec la remise des prix du concours de quilles ainsi que la remise des clés. Une dernière soirée animée, puis tout le monde au lit. Repos bien mérité !

Malgré des soirées fraîches, le soleil nous a accompagnés durant ces 4 jours de festivités. Le bilan de ces fêtes 2011 a été très positif cette année encore. Le comité ayant pour objectif de satisfaire un plus grand nombre de personnes, espère ainsi que le programme proposé vous a plu. Il remercie tous les camots qui ont répondu présents, les conseillers qui ont bien voulu jouer le jeu pour la remise des clés, ainsi que tous les sponsors pour leur collaboration.

***Les fêtes vous ont plu ? Vous trouvez que c'est passé trop vite ?
Vous aimeriez bien remettre ça ?***

*- Et bien c'est pour cela que nous vous donnons rendez-vous pour les refêtes le samedi
12 Novembre 2011 à la salle des Fêtes à partir de 19h30.*

MÉCHOUI à la PLANCHA

Au menu : Garbure/Méchoui - Haricots blancs / Fromage / Dessert / Café/ Digestif / Vin compris. Adulte 14€ et enfant 8€.

Le repas sera suivi du bal gratuit avec la sono NUMÉRO UNO.

Réservations avant le 8 Novembre auprès d'Alain Graside au 06 27 92 79 03 ou d'Adrien Labadie au 06 66 15 29 39.

**Le dimanche 13 Novembre à l'issue de la commémoration de l'Armistice, l'apéritif sera offert
par le Comité des fêtes au foyer à partir de midi.**



ÉCOLE PUBLIQUE

Coupe du monde de Rugby : Coupe du monde oblige, les élèves du cycle 3 ont entrepris depuis début Octobre un cycle "Rugby", tous les mardis après midi au stade.

Cette pratique permet aux enfants de se familiariser avec les règles complexes de ce sport, mais aussi de se confronter, de s'opposer dans des situations particulières. Pascal, l'éducateur sportif, apprend à attaquer, à plaquer, à se passer la balle mais aussi à respecter ses adversaires. Très investis et volontaires les élèves participeront en décembre à une rencontre sportive à Bardos, qui regroupera toutes les écoles du canton.



Visite d'un abécédaire au CDDP d'Orthez : Lundi 3 octobre avec les élèves du CE, nous sommes allés voir une exposition sur un abécédaire. Un monsieur nous a expliqué comment on fabriquait les livres et nous a montré les étapes sur une affiche qui était collée sur la porte. Il nous a expliqué comment jouer aux jeux : *des puzzles de la couverture des livres de l'abécédaire *des dominos qui étaient faits avec des images qu'on trouvait dans les livres *des images des livres à retrouver sur un poster. Il y avait aussi des dessins dans des cadres qui servaient de modèles pour faire l'abécédaire.

Nous avons été nous promener au gave et nous avons vu le Pont Vieux. Nous avons vu une porte et une meurtrière, et des fenêtres qui servaient à observer si les ennemis arrivaient et à se défendre.

Texte écrit par les GS/CP.



Deux belles productions : "Quel Bazar chez Bob" et "Drôle de journée pour Paul" sont les titres de deux albums entièrement réalisés par les élèves de CP ET GS, tant au niveau des textes que des illustrations. Donner du sens à l'écrit, écrire pour communiquer, c'était l'objectif de la maîtresse pour ses élèves qui entrent dans la lecture.

Vous avez la possibilité de vous procurer ces albums en vous adressant directement à l'école.

La semaine du goût à l'école :

Dans le cadre de la semaine du goût les élèves de maternelles ont eu l'occasion de découvrir des saveurs nouvelles.

A partir d'ateliers multicolores, rouge, bleu, jaune, noir, marron les enfants ont éveillé leurs papilles gustatives en "savourant" de la courge, du chocolat noir, des noix, des meringues, de la crème de châtaigne...

Un peu réticents à la vue de denrées inconnues, tous ont goûté.



Certaines grimaces, accompagnées de "je n'aime pas ça..." apparaissaient, mais les goûts et les couleurs, chez nous en maternelle, on peut en discuter.

VENTE DE GÂTEAUX

Le Dimanche 13 Novembre, L'association des parents d'élèves vous propose une vente de gâteaux devant le foyer, confectionnés avec attention par les familles des élèves.

Nous vous y attendons nombreux !

ÉCOLE NOTRE DAME

Vendredi 23 septembre, en soutien aux Virades de l'Espoir (*mobilisation nationale contre la Mucoviscidose*), nos élèves de l'école Notre Dame de Came très motivés, cette année encore ont donné de leur souffle, de leur énergie au profit des enfants atteints de cette maladie, en effet après avoir participé à des ateliers, "main-nue, pala, chistéra, judo", ils ont fait un don qui sera remis à l'association.

A leurs côtés des adultes tout aussi sensibilisés sont intervenus "bénévolement" pour cette cause noble, un grand merci à Mme Argenson, enseignante de Judo, Mrs Diribarne et Bidart, éducateurs de pelote à Bardos, qui ont transmis leur passion à nos jeunes débutants. Toute notre reconnaissance également aux parents accompagnateurs. Jeudi 20 octobre, les élèves de l'école Notre Dame, suivront les conseils d'un cuisinier dans le cadre de la semaine du goût. En effet ce dernier s'est proposé pour animer des ateliers cuisine, qui vous seront dévoilés ultérieurement, pour tous les cycles. Nous tenons à le remercier très sincèrement pour cette intervention si spontanée et généreuse. Apprentis, à vos fourneaux, et que le résultat soit à la hauteur de votre bonne volonté !

SUPER LOTO BINGO

Comme chaque année l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Notre Dame organise son traditionnel loto bingo

Nous vous attendons nombreux le SAMEDI 26 NOVEMBRE 2011 à 21 heures à la salle de sports de Chénaout à Came.

De nombreux lots sont mis en jeu et notamment : entrées dans des parcs d'attraction, jambon, canards gras, agneau, porcelet, saumon sauvage, moutonnet, un week-end à SAINT LARY pour 5-6 personnes, un week-end à GOURETTE pour 5-6 personnes et des chèques-cadeaux pour un total de 1.200 €.

Nous vous accueillerons à partir de 18h30 dans une salle chauffée et vous proposerons boissons, sandwiches, crêpes et merveilles.

Merci d'avance pour votre participation et bonne chance à tous !

LE CALENDRIER 2012

Ça y est, la séance photo est terminée !

Cette année encore grâce à la participation active des parents, de l'équipe enseignante et de l'Abbé Etchenique le calendrier de l'Ecole verra le jour prochainement... sans oublier la bonne volonté et la patience des enfants le jour de la prise des photos !

Cette année c'est une invitation au voyage qui vous est proposée par les enfants qui ont pris la pose : France (bien sûr !), Italie, Allemagne, Espagne, Angleterre, Ecosse, mais aussi, Moyen Orient, Chine, Etats Unis, Amérique du Sud, et enfin Afrique et Polynésie ...

Merci du bon accueil que vous réserverez à nos petits vendeurs. Ce calendrier coloré saura sans aucun doute vous séduire pour vous accompagner tout au long de l'année à venir.



■ Associations

NOUVELLE D'AIMA

En Septembre, toujours grâce à l'aimable prêt de son hangar par Jeannot Genèze (*maison Barran*) et à la vingtaine de bénévoles mobilisés pour l'occasion, AIMA a pu envoyer son **20^{ème} camion** d'aide matérielle en Lettonie. Il a été réceptionné par une structure sociale qui a partagé le précieux chargement entre cinq associations locales.

Une partie importante des 96 m³ d'aide provenait du "Coin du Trocoeur", où les **590 adhérents 2011**, dont 35 familles de Came et 203 du canton, peuvent donner les objets qui ne s'échangent pas.

Ce magasin de troc, lieu de rencontres, rend service à beaucoup de monde et ne désespère pas.

A côté, "Le Jardin du Trocoeur" accueille chaque semaine, quatre groupes venant d'**institutions sociales** (*maison de retraite, handicapés mentaux et psychiques, adolescents*).

Tout cela a un coût. Alors, venez nous encourager.

- En passant une bonne soirée et en vous régaland d'un bon couscous le **Samedi 5 Novembre** au soir, à la salle du mur à gauche de Bardos (*réserve : 06 83 56 54 49 ; possibilité d'acheter des parts à emporter*).

- En venant faire de bonnes affaires à la grande **braderie du 10 Décembre**, toujours à Bardos.

Être solidaire n'empêche pas de passer du bon temps... Alors, à bientôt ?

COUSETTES ET CHIFFONS DE CAME

L'Equipe des Cousettes et Chiffons de Came vous annonce la reprise des activités, tous les mardis au foyer à partir de 15 heures.

ASSOCIATION CATM

C'est à La Bastide Clairence qu'aura lieu cette année la commémoration du 11 novembre. Une messe y sera célébrée à 10 h 30 suivie du dépôt de gerbes.

Rendez-vous également le lundi 5 décembre à Sames pour une messe qui sera célébrée à 10 h 30 en souvenir des défunts d'Afrique du Nord suivie du traditionnel repas.

Les dates à retenir

•

5 Novembre
Couscous à Bardos
AIMA

11 Novembre
Commémoration
à La Bastide Clairence
CATM

12 et 13 Novembre
Refêtes de Came
Comité des Fêtes

13 Novembre
Vente de gâteaux
APE École Publique

26 Novembre
Loto Bingo
École Notre-Dame

2 et 03 Décembre
Téléthon

5 Décembre
Messe souvenir
à Sames - CATM

10 Décembre
Braderie
à Bardos - AIMA

■ Numéros Utiles

■ MAIRIE

05 59 56 02 75 / FAX 05 59 56 45 96

commune.came@wanadoo.fr

OUVERTURE : Lundi-mardi-jeudi
vendredi de 9h00 à 12h00 et
de 14h00 17h00

■ POMPIERS 18

■ SAMU 15

■ **GENDARMERIE DE BIDACHE**
17 ou 05 59 56 48 00

■ **ÉCOLE PUBLIQUE**
05 59 56 46 95

■ **ÉCOLE NOTRE DAME**
05 59 56 03 63

■ **COMMUNAUTÉ DES COMMUNES**
05 59 56 05 11
05 59 56 05 60

■ **CRÊCHE DE BIDACHE**
05 59 55 53 97

■ **CENTRE DE LOISIRS**
05 59 55 53 72

■ **DÉCHETTERIE**
06 72 13 26 74

*Ouverture le mercredi après-midi de 14h à
18h le samedi matin de 9h à 12 h*

Lou Couralin
Lo Couralin

Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur :

loucouralin@orange.fr

Lou Couralin N°20 sortira début Janvier.

Merci de nous faire parvenir vos articles avant **le 25 Décembre**.